

# Et le débit réservé, on en parle ?



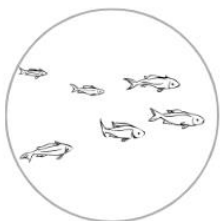
Article 2 : mars 2023

## LES DEFINITIONS POUR BIEN COMPRENDRE

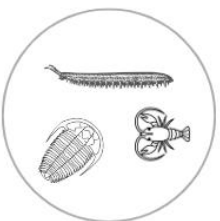
Le débit réservé est le débit minimal à respecter dans un cours d'eau pour que le milieu aquatique puisse fonctionner correctement, notamment assurer la survie des espèces qui y vivent et garantir la qualité de l'eau. Il permet de préserver les fonctions écologiques, hydrauliques et biologiques des cours d'eau.<sup>1</sup>

### LE DEBIT RESERVE N'EST PAS EN OPTION POUR MA SURVIE

Il existe de nombreux organismes aquatiques qui dépendent du maintien de ce débit réservé, en particulier en montagne où les écosystèmes aquatiques sont fragiles. Par exemple, les truites sont des poissons très sensibles aux variations de débit et de température de l'eau. Un débit d'eau trop faible ou une température trop élevée peuvent affecter leur métabolisme et leur capacité à se nourrir, à se reproduire et à survivre dans les cours d'eau de montagne.



Poissons



Invertébrés aquatiques



Algues et bactéries



Oiseaux



Mammifères

Le contrôle et la régulation du débit réservé en station peut être assuré par différents acteurs, en fonction des contextes locaux et des réglementations en vigueur. Par exemple, les services de l'État (comme les directions départementales des territoires) peuvent être chargés de réguler le débit d'eau dans les cours d'eau, en particulier lors d'épisodes de sécheresse. Ils peuvent fixer des quotas de prélèvement d'eau pour les différents usages, y compris le débit réservé. En résumé, la régulation du débit réservé en montagne sera influencée par différents acteurs : service de l'état, exploitant du domaine skiable, association de gestion des cours d'eau et gestionnaires de barrages ou centrales hydroélectriques.

Ce débit réservé ne doit pas être inférieur au 1/10<sup>e</sup> du module du cours d'eau en aval immédiat.<sup>2</sup>

## SECHERESSE ET DEBIT RESERVE

En temps de sécheresse, le débit réservé peut être utilisé comme un outil de gestion pour préserver les écosystèmes aquatiques et limiter les impacts de la sécheresse sur la biodiversité et les usages de l'eau.

Selon une étude du ministère de la Transition écologique publiée en 2021, la sécheresse en montagne est un phénomène qui s'accroît, avec une augmentation du nombre de journées de sécheresse sur les massifs montagneux en France métropolitaine. Si 2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée selon Météo-France<sup>3</sup>, le risque engendré par des périodes de sécheresse extrême où les cours d'eau peuvent se tarir complètement est un scénario à prendre en compte.

**SDAGE**  
Le Schéma directeur d'aménagement et gestion des eaux identifie les enjeux et territoires sur lesquels l'action devra porter en priorité pour atteindre les objectifs (bassins en déséquilibre quantitatifs, axes à migrateurs...).

**SAGE**  
Le Schéma d'aménagement et gestion des eaux permet de décliner les orientations du SDAGE à une échelle beaucoup plus locale, du sous-bassin versant. Établi par le "parlement de l'eau", intitulé Commission Locale de l'Eau (CLE).

**CONTRAT DE RIVIERE**  
Il s'agit d'un engagement "moral", technique et financier entre maîtres d'ouvrage locaux et partenaires financiers sur un programme d'actions concertées pour la réhabilitation et la valorisation des milieux aquatiques sur un périmètre donné.

Quelques outils de gestion de l'eau

"Le débit réservé en montagne est l'assurance d'un équilibre écologique fragile et vital pour les cours d'eau de nos montagnes." (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels)

## FLOCON VERT ET VULNERABILITE DE LA RESSOURCE EN EAU, on en est où ?



Le cahier des charges Flocon Vert (version 2022) vient questionner chaque éléments présentés ci-dessous :

- Suivi des impacts des éventuels projets d'extension du domaine skiable ou de création de retenues collinaires sur la ressource en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- Connaissance, respect et optimisation des débits réservés sur le domaine skiable
- Mise en place et communication de mesures d'optimisation et de compensation et communiquer de façon transparente et détaillée sur le sujet

<sup>1</sup> Fédération Nationale de la Pêche en France

<sup>2</sup> loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006

<sup>3</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

# QUELQUES INITIATIVES POUR AGIR sur la VULNERABILITE DE LA RESSOURCE EN EAU

1. Encourager une **utilisation rationnelle** de l'eau : sensibiliser les utilisateurs de l'eau en montagne à une utilisation responsable de la ressource. La gestion de la demande peut inclure des mesures comme l'installation de compteurs d'eau, la promotion de pratiques d'irrigation plus efficaces et l'encouragement des pratiques agricoles durables.
2. Protéger les **zones de captage** : les zones de captage de l'eau en montagne doivent être protégées contre les pollutions et les activités humaines qui peuvent altérer la qualité de l'eau. Cette protection peut être assurée par la mise en place de réglementations et de plans de gestion des ressources en eau, ainsi que par la surveillance régulière de la qualité de l'eau.
3. Promouvoir une **participation communautaire** : les communautés locales peuvent être impliquées dans la surveillance et la gestion de la ressource en eau, ainsi que dans la mise en place de programmes de conservation et de réduction de la consommation d'eau.
4. Mettre en place une **gestion responsable et durable** de la **végétation** : celle-ci joue un rôle crucial dans la conservation de l'eau en régulant son écoulement et en la stockant dans le sol, notamment via :
  - contrôle des espèces envahissantes : les plantes exotiques envahissantes peuvent perturber l'écosystème naturel de la montagne et affecter la régulation de la ressource en eau.
  - gestion des forêts : écosystèmes clés en montagne qui régulent l'écoulement de l'eau, réduisent les risques d'inondation et de glissements de terrain.
  - restauration des zones dégradées : les zones érodées ou les zones déboisées, peuvent être restaurées en replantant des espèces locales. Cette restauration peut aider à améliorer la régulation de l'eau en augmentant l'infiltration dans le sol et en réduisant les risques d'érosion.

## 1 ACTION SUR 1 TERRITOIRE FLOCON VERT

En 2010 et en 2014, Megève a accueilli les **Etats généraux de l'eau en montagne**. A l'issue de cet événement, le **Réseau des Acteurs de l'Eau en Montagne (REAUM)** est créé. Ce réseau est constitué de multiples acteurs : gestionnaires de domaines d'altitude, acteurs économiques et professionnels de la montagne, scientifiques et associations.



Ces états généraux ont permis de présenter des **expériences de terrain**, qui fonctionnent et donnent des résultats, pouvant être généralisés ou dont on peut s'inspirer pour progresser. Beaucoup de solutions existent déjà : il faut les diffuser et en développer la mise en œuvre notamment à l'aune des changements climatiques.

A titre d'exemple, mieux reconnaître le **rôle central des montagnes** pour le maintien d'une gestion durable de la ressource en eau est une action prioritaire. Les politiques intégrées des bassins versants doivent mettre en œuvre des stratégies "gagnant / gagnant". Assurer la gestion des territoires par une réflexion sur la circularité de l'eau est une idée qui fait sens.

Les Etats généraux de l'eau en montagne ont donc permis la mise en place d'un **réseau permanent des acteurs de l'eau en montagne**, premier pas pour initier un passage à l'action. En impliquant les communautés locales, les associations et les ONG, le réseau peut contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de la gestion de l'eau en montagne et favoriser l'adoption de solutions durables et inclusives.

Il est important de comprendre que le caractère bien que **cyclique** de l'eau ne garantit, aujourd'hui, plus la ressource au regard des **besoins multiples** que nous avons pu imaginer sur nos territoires de montagne. C'est ce constat qui nous invite tous à nous réunir autour d'une même table afin de repenser nos usages de l'eau.

Pour renforcer la résilience de la ressource en eau sur les territoires de montagne face aux changements environnementaux ou tout simplement en apprendre davantage sur cette ressource épuisable et indispensable, rendez-vous sur le [site](#) du réseau des acteurs de l'eau en montagne.

